

## Conseil d'Administration élargi à toutes les bonnes volontés réunion du 10 mars 2010

**Etaient présents :** Yannick Jamain – Annie Ferté – Renée Daube – Christian Guin – Evelyne Gailhardis – Josiane Khélifi – Alain Heurtel – Sylvie Maussion – Michèle Loeber

**Excusés:** Georges Buisset – Bernard Gougis – Jean-Claude Godard

La réunion du 8 février a été annulée par suite des intempéries  
l'ordre du jour reste le même:

- 1) **Conférence du 27 mars** par Alain Heurtel sur les techniques biologiques de lutte contre les vers des fruits. Cette conférence aura lieu en Mairie salle des conseils à partir de 10 heures.

L'exposé durera environ  $\frac{3}{4}$  d'heure, suivi d'une discussion. Nous vous invitons à venir nombreux et à inviter autour de vous les jardiniers amateurs car Alain l'a préparé avec beaucoup d'enthousiasme et de compétence.

Alain Heurtel propose une sortie avec Orsay Nature le week-end de l'Ascension à Beaugency et vallée de Loire pour 230 euros Chambre et repas compris du jeudi 14 mai au dimanche 16 mai – s'inscrire au 01 60 10 77 93 ou par mail à: [heurtel.merlin@wanadoo.fr](mailto:heurtel.merlin@wanadoo.fr)

- 2) **Compte rendu de la rencontre avec M. Gingreau le 19 janvier** (voir document joint à l'envoi du 8 mars)

*aménagement hydraulique de la zone des Coteaux*

Christian Guin a envoyé un courrier à France Pierre II en date du 22 février. Ce courrier est resté sans réponse. Michèle propose de relancer France Pierre II à l'adresse fournie par Mme Sileny avec AR. En cas de non-réponse un autre courrier serait adressé au Préfet.

L'autre question posée lors de cet entretien concernait la *décontamination du terrain Galland* : Puisqu'un permis a été attribué, il doit y avoir un procès-verbal de la DRIRE stipulant que la décontamination a bien été effectuée. Il faudrait au préalable un permis de démolition.

- 3) **Compte rendu de la réunion des associations au Siahvy** (document joint à l'envoi du 8 mars)

La présidente a reçu une invitation du Siahvy pour participer à une réunion sur la question de l'impact de l'OIN sur l'hydraulique de la vallée le 23 mars. Le nombre des représentants des associations étant limité à 3 : Christian Guin, Michèle Loeber et éventuellement Evelyne Gailhardis (si Colette Petit-Lebâcle n'est pas disponible) assisteront à cette réunion pour représenter l'association.

Auparavant nous sommes invités à poser par écrit les questions auxquelles nous souhaiterions avoir une réponse officielle dans l'éventualité d'un aménagement urbanistique du plateau. Etant donné d'une part que nous ne savons pas quelles implantations se feraient sur le plateau, que d'autre part les rigoles (qui sont la seule structure existante d'évacuation des eaux de pluie en cas d'imperméabilisation des sols) sont insuffisantes coupées par la 118 ou hors d'usage, nous nous bornerons à évoquer un principe : les habitants de la vallée ne veulent pas avoir à supporter des dysfonctionnements dus à l'aménagement du plateau. Pour cela il faut que des règles d'aménagement de retenues d'eau soient imposées, que des contrôles de l'application de ces règles soient effectués et que tout procédé visant à retarder le ruissellement des EP soit appliqué.

Autre question concernant les eaux usées. Nous espérons qu'elles ne seront pas traitées par la STEP de Villebon car celle-ci prendrait de ce fait des proportions qui détruiraient la réserve biologique de la Bretèche. En tout état de cause nous voulons être informés du volume qu'elle aurait à traiter. Enfin nous demanderons à savoir quel a été le contenu de la réunion du 9 mars à laquelle nous n'étions pas invités.

- 4) **Rédaction impression et distribution du bulletin n°10**

Il n'a été question ni de la mise en page, ni de la distribution.

Michèle avait transmis essentiellement deux textes pour des articles et c'est sur ces deux textes qu'a porté la discussion. (n'ayant pas pris de note, je reconstitue de mémoire les idées émises)

« Halte à la France moche! » Le but de l'article est d'une part de dire que nous sommes d'accord avec Télérama : le centre commercial de Villebon2 est moche. C'est déjà ce que nous disions en 2001 à l'inauguration du centre quand nous avons organisé une manifestation (YJ) qu'il ne faut pas confondre Villebon 2 avec la ville de Villebon – ce que semble faire beaucoup de Villebonnais qui n'ont pas lu l'article (AF)

que bien sûr le centre représente sur le plan économique des rentrées pour la commune (en terme d'emplois créés, de taxes commerciales perçues etc.) (AH) mais cela ne justifie pas l'absence d'objectifs architecturaux et d'intégration dans le paysage (ML)

que les centres commerciaux de Villebon et d'ailleurs – sont le résultat d'une décision politique (RD) qu'il y a donc des responsables de cette mocheté.

C'est pourquoi nous sommes reconnaissants au Parisien d'avoir ouvert un débat à Villebon où il y a un manque de démocratie participative (CG).

L'autre article « 2010 année de la biodiversité » ne donne pas lieu à une discussion sur le fond.

Alain signale que le pic de floraison des prairies (et non des pelouses) est plutôt en juin qu'en mai.

D'autres articles sont souhaités sur l'aménagement du passage souterrain de la gare de Lozère, sur les bandes podotactiles entrain d'être réinstallées ...

5) **Participation au projet « Au fil de l'eau »** du Collège Jules Verne

Michèle assistera à la sortie « bords de l'Yvette jusqu'au plan d'eau. C'est M. Menot de l'association Nature Essonne que Michèle a contacté qui donnera les explications sur la gestion du plan d'eau.

6) **Convergence cyclable vers Paris** : cette année le 6 juin 2010.

Jean-Claude propose de s'en occuper. Le CA salue sa proposition et donne son accord mais Michèle ne pourra cette année lui apporter un soutien actif.

7) **L'Assemblée Générale de l'association est fixée au 12 mai.** Elle aura lieu au chalet de Villiers.

Fin de la réunion vers 23 heures